ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Manuel d'utilisation de ANGE 1D

Complément : comment reconstituer une fratrie ?

Saisie directe

www.ange1d.fr

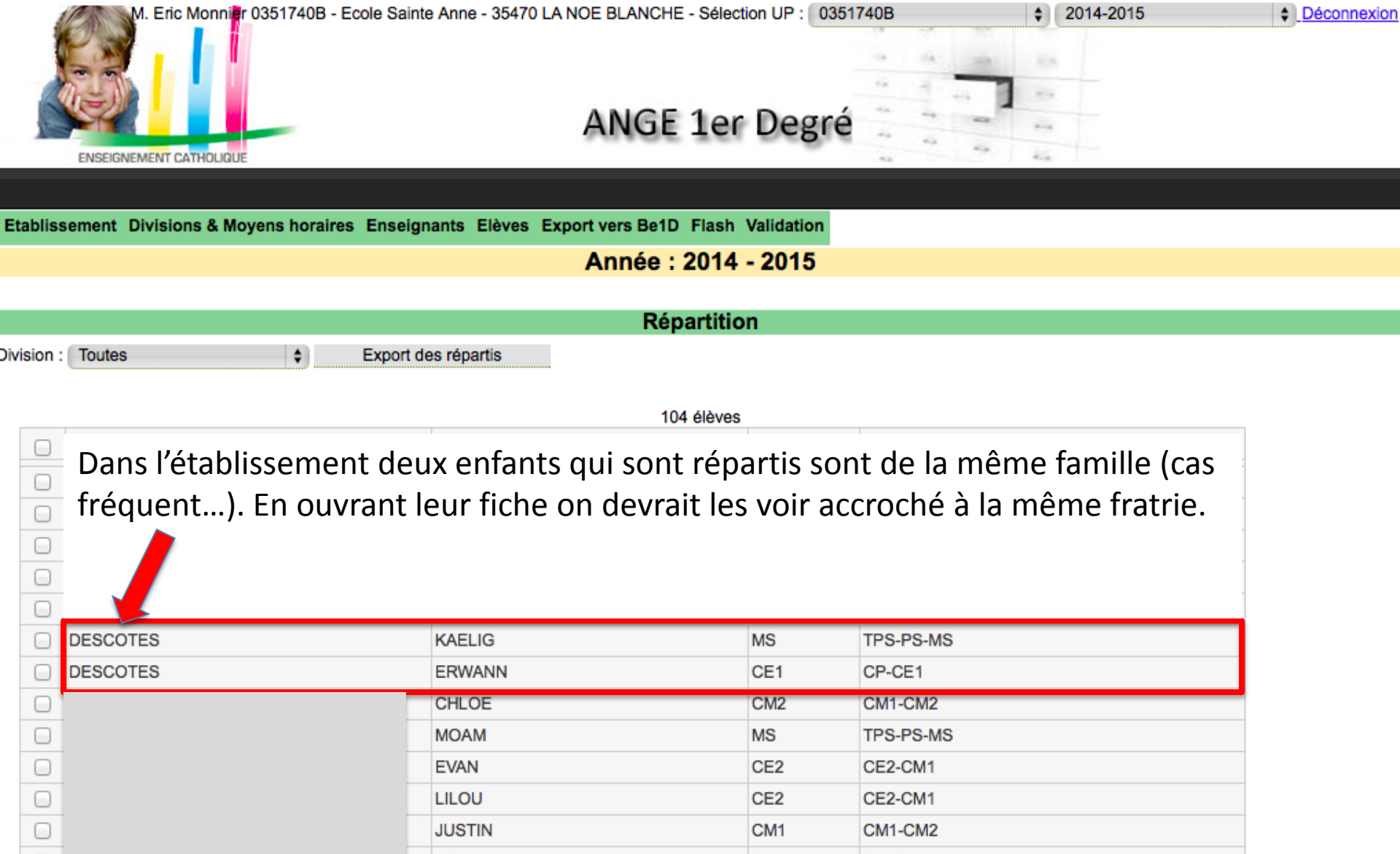
M. Eric Monnier 0351740B - Ecole Sainte Anne - 35470 LA NOE BLANCHE - Sélection UP : 0351740B 2014-2015 Déconnexion
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
ANGE 1er Degré
Etablissement Divisions & Moyens horaires Enseignants Elèves Export vers Be1D Flash Validation
Année : 2014 - 2015
Répartition
Division : Toutes
Export des répartis
104 élèves
Dans l'établissement deux enfants qui sont répartis sont de la même famille (cas fréquent…). En ouvrant leur fiche on devrait les voir accroché à la même fratrie.
DESCOTES KAELIG MS TPS-PS-MS
DESCOTES ERWANN CE1 CP-CE1
CHLOE CM2 CM1-CM2
MOAM MS TPS-PS-MS
EVAN CE2 CE2-CM1
LILOU CE2 CE2-CM1
JUSTIN CM1 CM1-CM2
NOAH CE1 CP-CE1
Répartir dans la division Sélectionner
Répartir

Problème : les deux enfants n’apparaissent pas comme appartenant à la même fratrie.

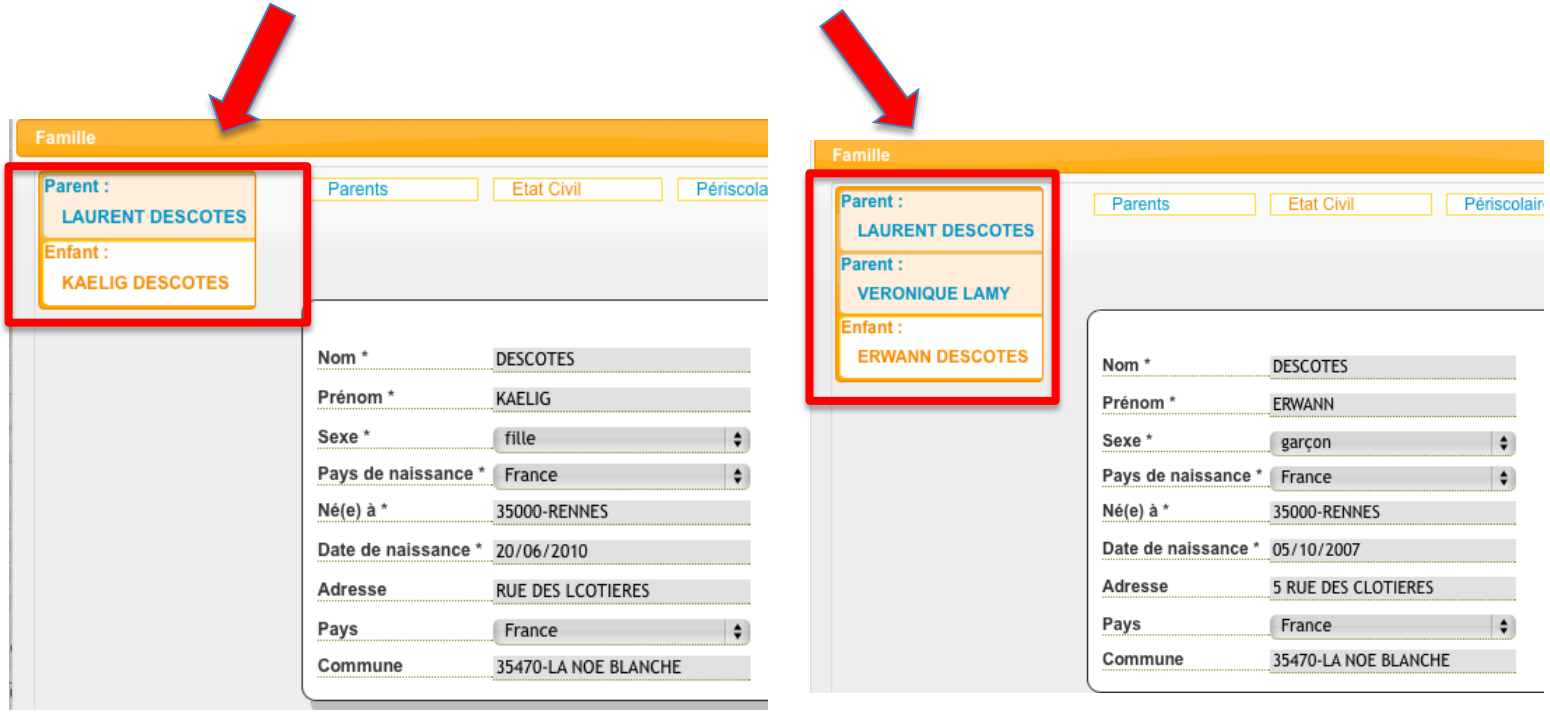

Les informations concernant le père, Laurent sont les mêmes, il s'agit du même individu. Lors de la saisie il a été « recréé » par erreur.
Il faut donc revenir en arrière pour créer le lien Père/enfant 1/enfant 2

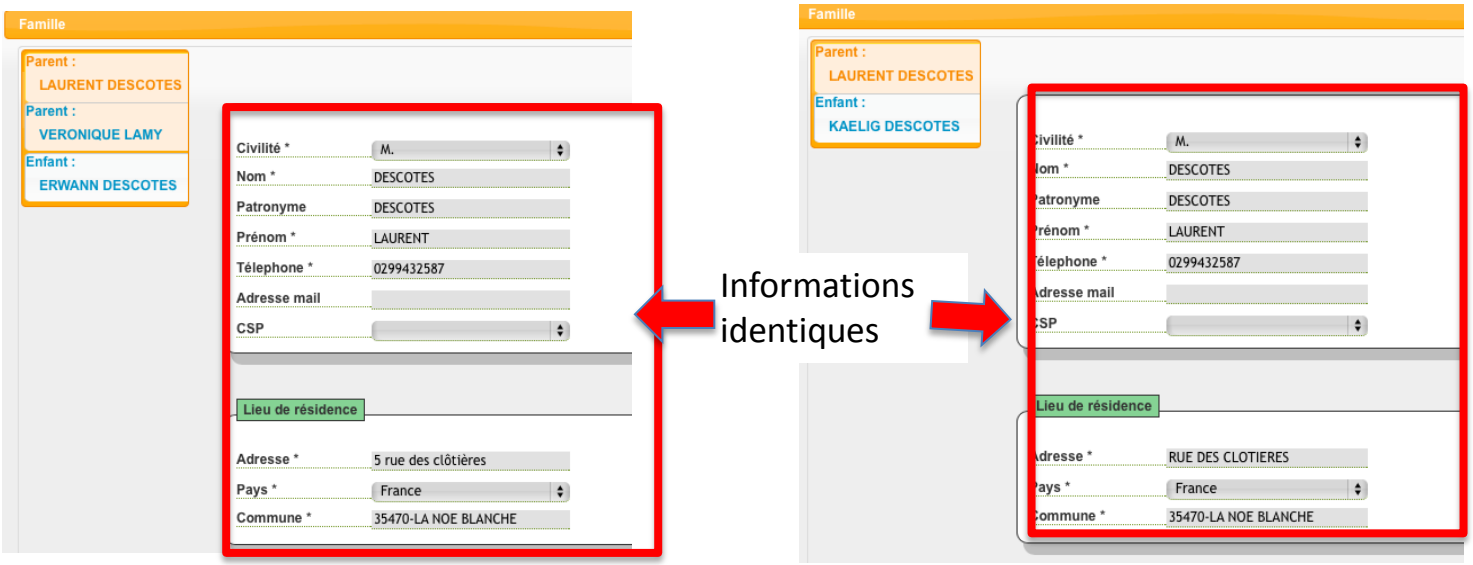

Il faut **radier** l'enfant le plus jeune, puis le « recréer » correctement.
Pour radier : ouvrir la fiche de l'élève, aller dans l'onglet scolarité, inscrire une date de radiation (ici rentrée scolaire). Confirmer la radiation

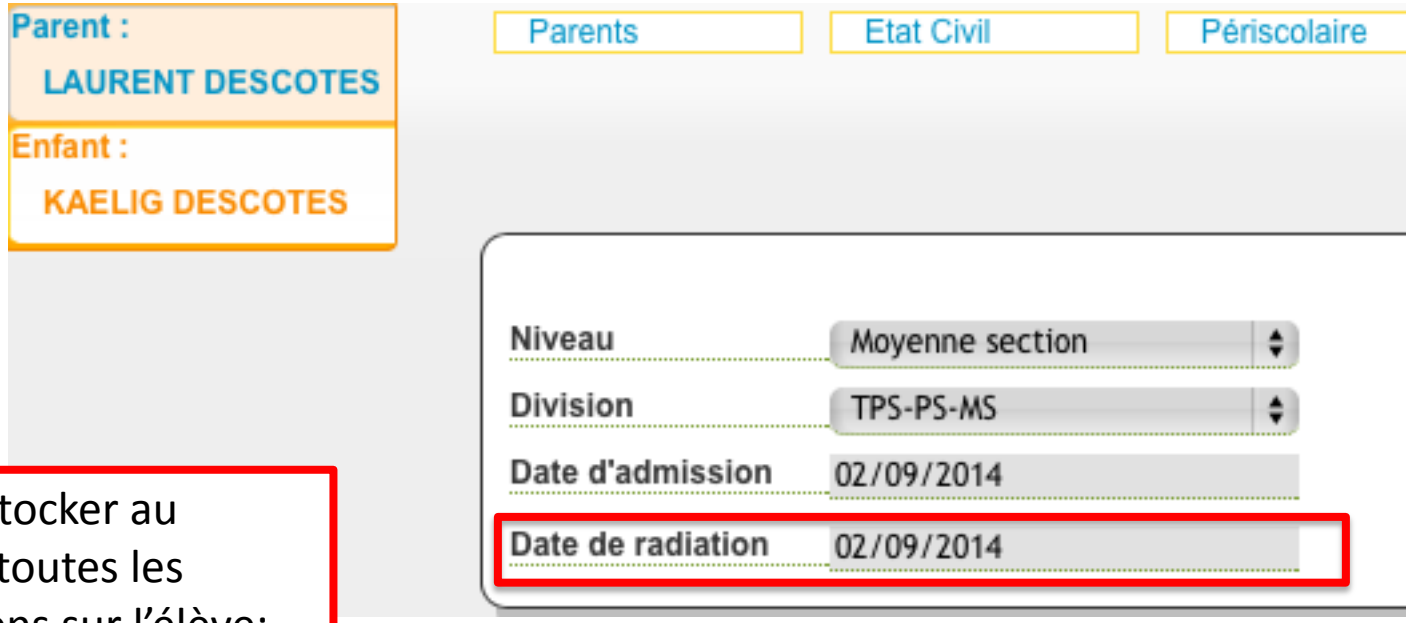

Penser à stocker au préalable toutes les informations sur l'élève: nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, niveau de scolarité.

Recommencer une procédure d'inscription en recherchant la famille.
On vérifie en ouvrant la fiche qu'il s'agit bien du responsable auquel est déjà rattaché l'enfant (ou les enfants) plus âgés de la fratrie

Ajouter un nouvel enfant.

On redonne l'ensemble des informations qui étaient celles de l'enfant que l'on vient de radier.

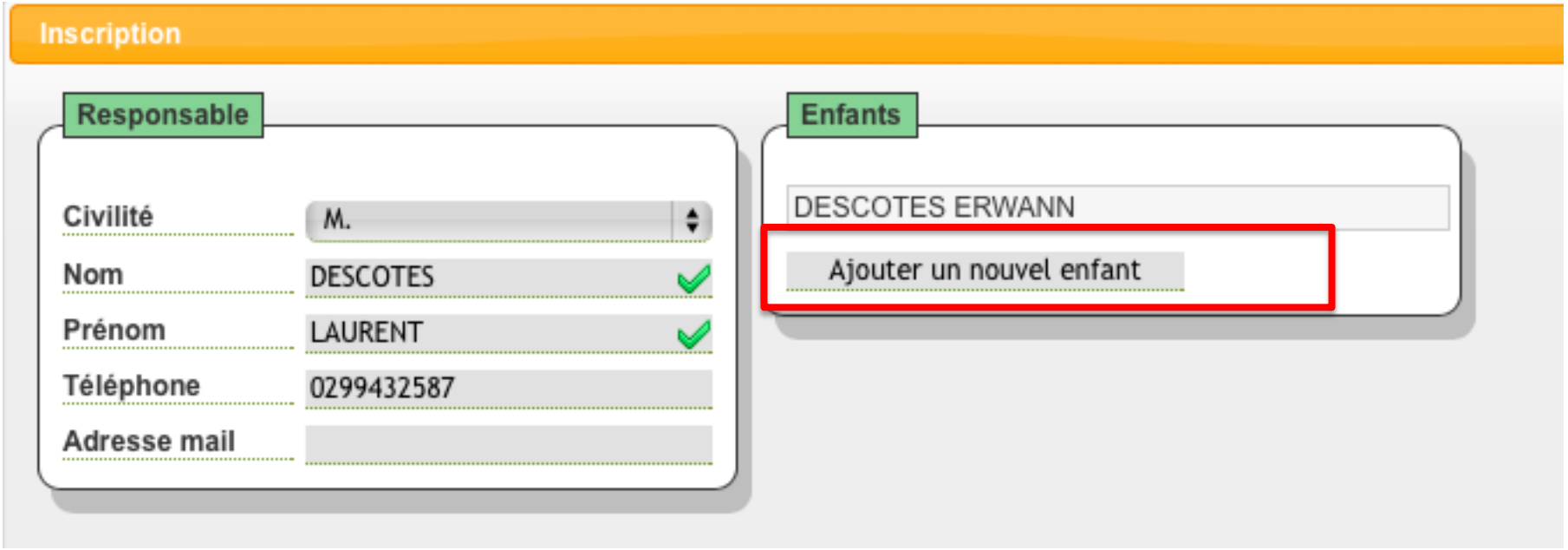

La fratrie est correctement reconstituée.
L'enfant peut être admis et réparti.